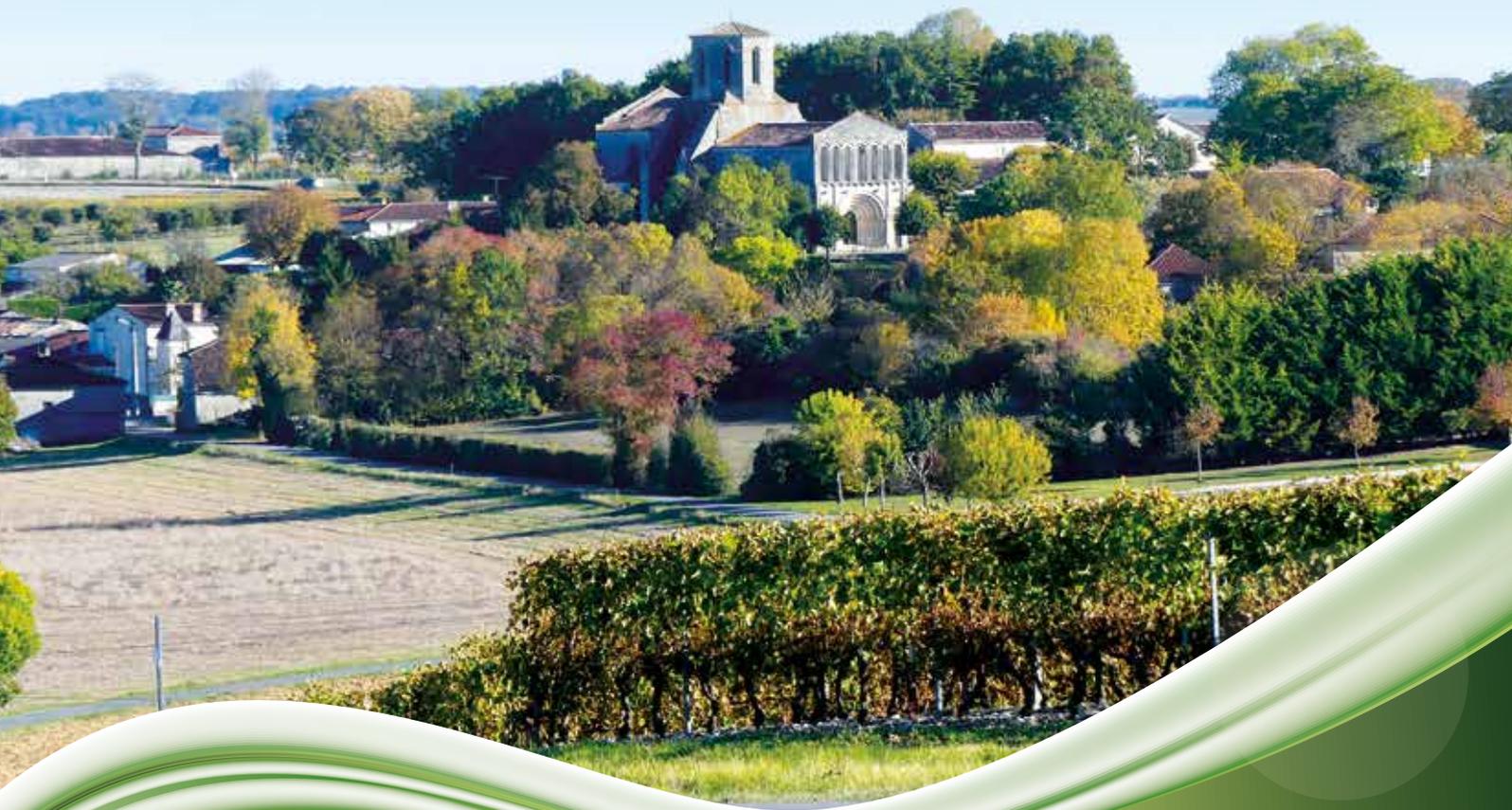


Echebrune



Bulletin
Municipal
N°5

Juillet 2022



LE MOT DU MAIRE

Ce premier semestre qui s'achève aura été riche d'informations et d'évènements.

Il nous invite aussi au regrettable constat que les dossiers que nous portons - pourtant peu nombreux et peu coûteux - subissent des retards de réalisation très conséquents : lenteur des procédures administratives qui s'allongent, partenaires privés confrontés au manque de main d'œuvre, voire de matériaux, se conjuguent pour reporter à plus tard la réfection du parvis de l'église ou la construction de l'atelier municipal.

Au final, on ne réalise dans les temps que ce que l'on fait seul - ou presque- ne nécessitant ni autorisation administrative, ni financement extérieur.

En premier lieu les cache conteneurs puis la voirie pour laquelle 100 000 € seront dépensés cette année.

De même pour les travaux de petit entretien que réalise l'agent technique communal, comme vous le constaterez dans les pages de ce bulletin.

Juin a vu naître le site Internet en complément de Panneau Pocket, téléchargé par 160 smartphones ou tablettes de la commune.

Il a vu aussi la renaissance du Comité des Fêtes avec une soirée apéro le 17 juin, très réussie, à laquelle plus de 120 personnes ont participé malgré la forte chaleur dans une ambiance très conviviale.

Il est bien que notre commune vive, que l'on entretienne son cadre de vie et qu'elle soit animée.

La présence de nombreux jeunes couples, souvent avec enfants, témoigne de sa vitalité et de son dynamisme.

Et c'est l'école qui en bénéficie avec des effectifs stables dans un contexte général de baisse.

Parallèlement et pour mener cette politique nous nous appuyons sur une situation financière saine que nous tenons à préserver pour les années à venir car d'autres projets sont en réflexion ou en cours.

En attendant, profitons de l'été avec des animations sur la commune, grâce à l'aide de la Communauté de communes de Haute Saintonge : le cinéma en plein air en juillet et les Eurochestreries en août.

Et fin septembre, si les circonstances le permettent nous nous retrouverons pour fêter des rencontres que nous n'avons pu faire pour les vœux !

A toutes et à tous je souhaite
un très bel été !
Bien cordialement

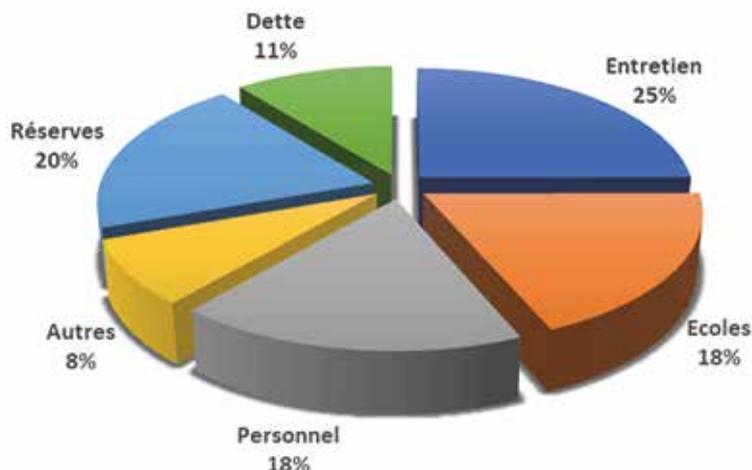
Christian Lavalette

Budget Primitif 2022

Dans ses grandes lignes, le budget se constitue ainsi :

FONCTIONNEMENT

Dépenses :



Le montant total des dépenses réelles est de **301 800 €** (319 691 €).

- Entretien du patrimoine et fonctionnement général de la commune : 108 419 € (115 335€) dont **24 000 €** pour la voirie (22 000€) et 8 300€ pour les bâtiments (15 800 €). On notera l'effort porté sur la maîtrise, voire la réduction des dépenses :

Ainsi, entre 2020 et 2021 :

Electricité	7882	6540
Gaz salle des fêtes	8262	4285
Téléphone/Internet	2002	1473

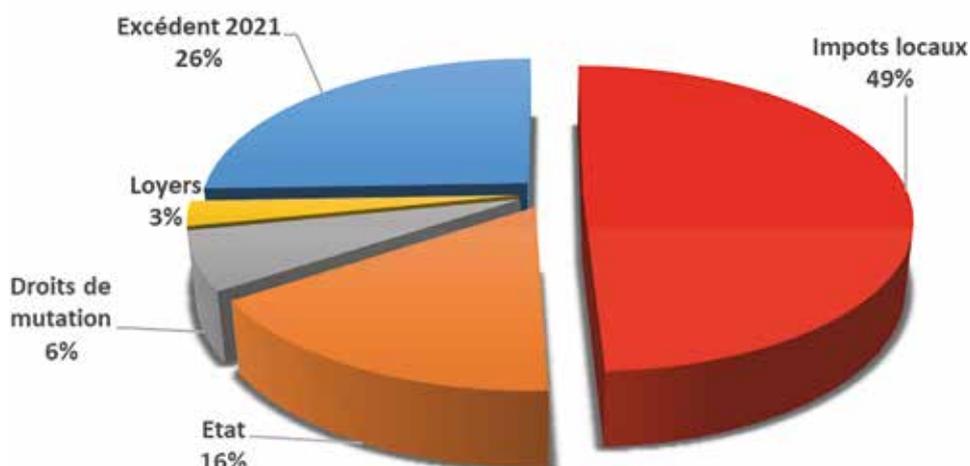
Malheureusement, on ne préjugera pas des hausses touchant l'énergie : carburants et fioul notamment. On est toutefois assurés d'une diminution des assurances, de 4 569 € à 3 134 € et des frais de photocopieur : moins de 250 €.

- Sivom **80 891 €** (identique)
- Personnel **77 000 €** (75 850 €, **soit +1.5 %**)

Y figure aussi un reversement à l'État de 28 000 € (**30 000 €**) au titre de Fonds institué en 2010 suite à la réforme de la taxe professionnelle.

- Réserves 86 222 € (**107 718 €**)

Recettes :



Le montant total des recettes réelles est de 422 161€ (403 658 €).

- Impôts locaux **280 000 €** (265 000 €)
- Dotation de l'État **92 160 €** (94 358 €)
- Droits de mutation **35 000 €** (30 000 €)
- Location des maisons **15 000 €** (13 000 €)
- Excédent de fonctionnement 2021 : **145 121 €** (236 942 €)

INVESTISSEMENT

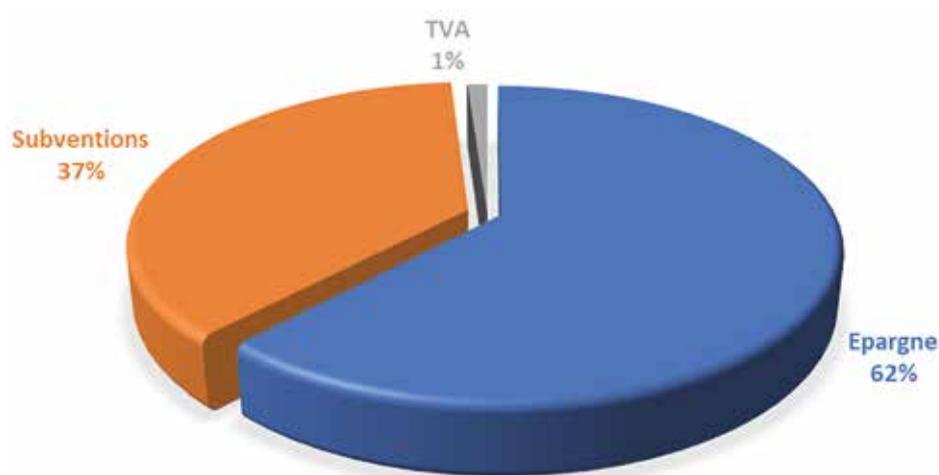
Les dépenses : travaux et acquisitions :

Le montant total est de **488 933 €**.

Le Budget regroupe les reports de l'année 2021 (256 733 €) et les crédits nouveaux de 2021 : **232 200 €**.

Voir le détail ci-après.

Les recettes :



Les dépenses sont financées par :

- L'autofinancement 303 089 €
- Les subventions 180 344 €
- Le FCTVA 5 500 €

LA DETTE

L'annuité de la dette 2022 est de 46 395 € contre 51 035 € en 2021 soit une diminution de 4 640 €.

INVESTISSEMENT	DÉPENSES		
	Reports 2021	Crédits 2022	BP 2022
Matériel divers	2 700	5 000	7 700
Travaux de voirie annuels	49 920	50 000	99 920
Aménagement Conteneurs	2 690	6 000	8 690
Maisons locatives	4 108		4 108
Parvis église	92 400	20 000	112 400
Atelier communal	56 640	100 000	156 640
Défense contre l'incendie	23 075	26 000	49 075
Enfouissement réseau fibre	25 200	25 200	50 400
TOTAL	256 733	232 200	488 933

LE BUDGET VOIRIE 2022

Report 2021	49 920
Crédits 2022	50 000
	<hr/>
	99 920

Programme 2021/2022 réalisé

Rue de la Cigogne **1**
Rue de la Clie **2**
Rue de la Prairie **3**
Route de Chasseuil virage **4**

Programme 2022 complémentaire à réaliser

Rue du Pérat
Rue du Calvaire

Opérations ponctuelles 2021

Rue Font Morte **5**
Rue du Château d'Eau
Voirie maisons

Autres opérations

Radar pédagogique
Usson-canton et rue Josephine
avec Coulonges **6-7**



Projets réalisés et en cours

L'une de nos actions prioritaires en ce début de mandat était de cacher les conteneurs à déchets ménagers les plus importants et les plus visibles. Nous avons étudié les dispositifs adaptés à chaque site, tenant compte de l'esthétique, de l'accessibilité et de la sécurité pour le dépôt et le ramassage.

L'agent technique a installé les cache conteneurs sur les points de collecte suivants :

Rouchave, Figers centre et route départementale, Figers rue du Pérat, Le Puy Haut, Echebrune rue des Chardons, Meussac rue des Girouettes.

Concernant Usson, le conseil municipal a décidé de maintenir deux sites, solution la plus économique, en réalisant une plateforme béton rue de la Fontaine.

L'atelier municipal

Après délivrance du permis de construire, l'architecte a présenté le projet au Conseil Municipal le 14 décembre 2021.

Il a été approuvé pour un coût prévisionnel de 200 000 € avec une subvention du Département de 81 000 €.

L'appel d'offres est en cours. Les travaux débiteront à l'automne.

Parvis de l'église

Par suite des « pré-fouilles » réalisées fin 2021, le dossier d'appel d'offres pour les travaux devrait être réalisé au cours des prochaines semaines, mais il faut au préalable l'avis du Service Régional de l'Archéologie dont on ignore la date d'intervention. On peut espérer que les travaux, estimés à 120 000 € (avec une subvention de 45 000 € du Département), commenceront à l'automne 2022.



Défense incendie

L'installation d'une citerne enterrée de 60 m³ à Figers secteur du Pérat, sur une parcelle en sortie du village, avait été programmée et budgétisée pour 2021.

Compte tenu de l'attribution de subvention fin décembre 2021 et de l'augmentation des coûts, l'opération sera réalisée fin du printemps 2022. Le coût de l'opération est chiffré à 23 264 € avec subvention de l'État de 11 632 € et du Département de 3 877 €.

Pour 2022, des études sont en cours pour le Puy Haut (voir plate-forme, ci-dessous) et Rouchave ; le projet d'Echebrune bas est pour l'instant suspendu en l'absence de possibilité de terrain.



Le travail de l'agent technique communal

C'est un homme polyvalent tant ses tâches sont multiples, à la satisfaction des usagers :

- maintenir en état de propreté la commune et notamment les emplacements des conteneurs à déchets ménagers.
- entretenir les espaces verts, effectuer la tonte, tailler les haies, élaguer les arbres, participer au fleurissement avec Gyslaine Guigné, conseillère municipale.



- effectuer les travaux d'entretien et de petite manutention sur les bâtiments (maçonnerie, menuiserie) et la voirie (rebouchage).
- réaliser des petits travaux d'aménagement.
- assurer l'entretien courant des machines, véhicules, matériels et de l'atelier communal.



Réfection de la porte de l'église



Mise en place de tables de pique-nique



Installation de stores
aux maisons locatives



Apposition de plaques de rues

Divers

Chemins d'exploitation agricole

Outre la voirie communale traditionnelle, soit 28 km, la commune doit entretenir les chemins ruraux « chemins blancs » en concertation avec l'Association Foncière.

Pour 2022, Commune et Association Foncière se sont entendues pour financer, par moitié chacune, trois opérations sur des chemins communaux :

- Chemin dit de « La Cabane » 8 100 €
- Chemin du « Peurit » 16 200 €
- Chemin de « Mortier » 7 380 €

Arrêt du bus à Usson

Situé face au Sud/Sud-Ouest, l'abri bus d'Usson ne protège guère les usagers, collégiens essentiellement, par mauvais temps.

Compte tenu de cette situation, le Conseil Municipal a décidé de financer la réalisation d'une protection sur la moitié de l'accès.

Coût : 1 674 €

Film fenêtre salle des fêtes

La belle fenêtre en demi-lune de la Salle des Fêtes est aussi une source de chaleur quand aux beaux jours le soleil donne pleinement. Un film avait été fixé il y a plusieurs années qui s'est dégradé au fil du temps pour être totalement inefficace.

C'est pourquoi, pour amener plus de confort pour les utilisateurs, le Conseil Municipal a décidé de faire installer un nouveau film, plus efficace et plus durable, garanti 10 ans ; 83 % de l'énergie solaire total est rejetée.

Coût : 1067 €

Tempête Diego

Le 17 avril, la tempête Diego a traversé une partie de la France.

Aucun dégât déclaré sur la commune. Seule une sapinette près du Temple n'a pu résister au vent.

Élections

Pour l'organisation des élections le Conseil Municipal s'est mobilisé afin de tenir les bureaux de vote.

- Les 10 et 24 avril 2022 pour les Présidentielles
- Les 12 et 19 juin 2022 pour les Législatives



La commune compte 392 électeurs.

Pour les premières la participation a été de 76.73 % et 78,77 % contre 73.7 % et 72 % sur le plan national. Pour les secondes elle a été de 45.41% et 48.98% contre 47.51 % et 46.23% sur le plan national.



Un Radar à Figers

La vitesse des véhicules est une nuisance dénoncée par les riverains de nombreuses voies de la commune. Nous tentons une sensibilisation des automobilistes à Figers, tout en sachant que l'efficacité n'est pas totalement démontrée. Dans les prochaines semaines nous traiterons les statistiques fournies par l'appareil. Coût du radar : 3 700 € financé à 50 % par le Département.



La Fibre

Le déploiement de la fibre se poursuit sur la commune, sans que nous disposions d'un calendrier précis. En juin, l'enfouissement des câbles a été réalisé sur le chemin de Malabry.



Le Site

Notre site : <https://www.echebrune17.fr>

Nous vous avons annoncé la création d'un site web pour Echebrune. Il est maintenant en ligne. Merci beaucoup d'en prendre connaissance. En parallèle avec PanneauPocket, le site web nous rapproche de vous. Il nous permet de vous tenir informés sur la vie de votre commune. Nous espérons que vous le trouverez agréable à lire, instructif et utile :

- pour en savoir plus sur nos villages, notre patrimoine et notre histoire
- pour être au courant de nos actualités et événements
- pour mieux connaître la mairie, les élus et les services municipaux
- pour lire les comptes-rendus de conseil et les bulletins municipaux
- pour accéder aux informations pratiques et faciliter vos démarches, etc.

Ce n'est pas tout de créer un site ; il doit évoluer et s'adapter en permanence. Il sera mis à jour, modifié et complété de semaine en semaine. Aidez-nous en nous suivant régulièrement, les statistiques de connexions permettent aux sites d'être visibles sur les moteurs de recherche.

La Commission Patrimoine et Cadre de Vie s'est investie à décrire et valoriser notre commune et son histoire. Nous attendons vos réactions et vos suggestions, ainsi que des photos et des contributions qui vous sembleraient intéressantes à inclure. N'hésitez pas à nous signaler des inexactitudes, nous serons heureux de rectifier et de compléter nos pages.

Nous comptons sur vous. C'est votre fréquentation qui fera vivre le site et votre participation qui le rendra dynamique et intéressant.

N.B. Vous pouvez aussi consulter le site sur smartphone. Le format est différent mais bien adapté.

Le relais téléphonique arrive

« L'allumage du relais » étant prévu en août, le dossier avance. Voilà ce que l'on en sait même si la communication et la coordination vis-à-vis de la commune sont parfois difficiles, voire inexistantes.

La plate-forme béton a été réalisée par hélicoptère il y a quelques semaines.



Le montage de l'antenne a été effectué le 16 juin par le même moyen.



Un transformateur électrique va être installé au fond du parking de la Mairie avec travaux de raccordement sur la Départementale et la rue des Ceps.

La Vie associative

Le Comité des fêtes

Le Comité souhaite prendre un nouveau départ, après le Covid et le retrait de Christian et Chantal Boutet.



L'apéro concert du 17 juin a été un vrai succès avec près de 120 participants. La phase suivante est maintenant de recruter des bonnes volontés pour relancer les activités qui étaient les siennes récemment.



L'ACCA

La société de chasse a tenu son Assemblée Générale le 15 juin. Le bilan de la saison est satisfaisant, un bilan financier équilibré, un nombre de chasseurs stable aux environs de 50 et un bilan de chasse correct : 62 faisans, 96 perdreaux, 60 lièvres, 27 cailles, 24 grives, etc...

Les battues se sont soldées par 17 chevreuils et 4 sangliers.



Malgré les coûts à la hausse, l'association espère pouvoir effectuer 4 lâchers (550 € en plus).

La mairie continue de verser une subvention de 250 €.



Le scrabble

Continue à se réunir chaque jeudi après-midi dans la salle de réunion de la Mairie. Le club espère que de nouveaux joueurs s'ajouteront aux huit passionnés actuels.



Citoyenneté

Élagage

Il convient de rappeler qu'il appartient aux administrés d'entretenir leurs abords, leurs arbres et haies qui débordent sur la voie publique portant ainsi atteinte à la commodité de passage.

Dans l'hypothèse où après mise en demeure la situation est inchangée, la commune peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. Ces opérations sont mises à la charge des propriétaires négligents (L2212-2-2 du Code Général des Collectivités territoriales).

Il est évident que nous ne souhaitons pas en arriver à cela et nous vous invitons en conséquence à respecter ces obligations.

Bruit des tondeuses et autres engins le dimanche

Nous avons de temps en temps des plaintes d'habitants gênés par l'utilisation des tondeuses ou autres outils de jardin à moteur thermique le dimanche. De nombreuses communes ont recours à un arrêté municipal pour gérer cette situation mais nous pensons que dans notre petite commune le bon sens de chacun suffira. C'est pour cela que nous vous demandons d'éviter de tondre le dimanche en dehors de la plage 10h -12h.

Nous comptons sur votre compréhension afin que tout le monde puisse continuer à vivre agréablement dans notre commune.

Événements à venir

Vendredi 15 juillet 2022, devant l'église d'Echebrune

Dans le cadre des Estivales de Haute Saintonge, la Communauté des Communes nous offre le cinéma en plein air :

« Les 2 Alfred » film de Bruno Podalydès.

Avec Sandrine Kiberlain, Denis et Bruno Podalydès.

Comédie. Tous publics.

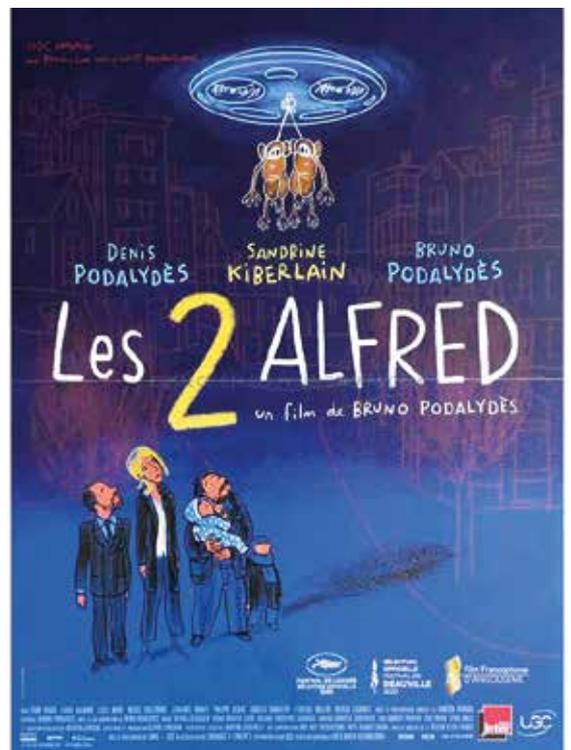
Un bon père de famille en quête d'emploi se trouve piégé dans un monde moderne impitoyable.

Sandrine Kiberlain incarne une « Cruella » terrifiante.

C'est un film drôle, désopilant et percutant.

Entrée gratuite. Lieu de repli en cas de mauvais temps : Salle des Fêtes à Meussac.

Une buvette sera organisée par le Comité des Fêtes.



Eurochestries 2022

Mercredi 3 août 2022, à 20h30, dans l'église d'Echebrune.

Le succès du concert en 2021 nous incite à poursuivre notre soutien à Eurochestries en Charente Maritime. Ce festival annuel de musique est une belle oeuvre de fraternité internationale, permettant à des jeunes musiciens de nationalités différentes de découvrir notre pays et d'apporter dans nos communes une musique classique de haut niveau.

Chez nous, après l'Andalousie en 2021, en 2022 c'est le Brésil. Nous aurons le plaisir de recevoir le Quatuor à Cordes « Zuca » pour un programme très varié de musique classique et brésilienne.

Venez nombreux pour une belle soirée en leur compagnie !

Entrée : 6 euros - Gratuit pour moins de 18 ans.

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORCHESTRES DE JEUNES
33^{ème} édition
Eurochestries
60 concerts du 1^{er} au 11 août 2022
▪ 330 musiciens de 15 à 25 ans ▪
www.eurochestries.org/17

Quatuor à cordes
« ZUCA » (Brésil)

Echebrune
Église - 20h30
Rens. : 06 84 64 26 58 / 06 38 32 85 66
Entrée : 6€ • Gratuit jusqu'à 18 ans
Réservation possible sur www.festival.com/associations/eurochestries-charente-maritime

Mercredi 03 AOÛT

Accueil et Organisation : Municipalité d'Echebrune

Écoles

Biron : Cette année nous avons fait plusieurs sorties scolaires :

Nous avons été trois fois au cinéma de Pons pour regarder *Le Kid* de Charlie Chaplin, *Ernest et Célestine* et *Les Aventuriers*.



Nolan et Evan, élèves de CE1

Cette année nous avons fait des plantations. Nous avons planté des graines de haricots blancs. Il y avait un pot dans le placard, un autre pot dans le frigo, un sans eau, un avec du coton et un avec de tout (terre, eau, lumière, chaleur). Nous avons observé :

- 1) Les sans lumière et les sans terre ont germé.
- 2) Les sans eau et sans chaleur n'ont pas germé.

Les plantes ont bien grandi, aujourd'hui nous allons avoir des haricots blancs.

Léna et Léandre, élèves de CE1

Cette année, nous avons préparé des menus. On a demandé à Anne Sophie de vérifier si nos menus étaient équilibrés, et catastrophe, ça n'allait pas du tout !

Elle est venue dans la classe et nous a expliqué comment faire des repas équilibrés. Ensuite, nous les avons corrigés, et créé un alphabet pour les coder. Nous les avons écrits et on les a envoyés à l'école d'Ecchebrune. Ils ont réussi à les déchiffrer.

Enfin, Anne-Sophie les a préparés. C'était un délice !

Le vendredi 24 juin, nous avons pris le car pour nous rendre à la Réserve Naturelle de Moëze-Oléron.

Sur place, des guides de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) nous ont proposé plusieurs activités : découverte des oeufs et nids des différentes espèces d'oiseaux, exploration des lisses de mer, land art sur la plage et découverte de la cigogne blanche.

Mais ce que nous avons préféré, c'était contempler les oiseaux avec les jumelles et la longue vue.



Leïlany et Eléa, élèves de CE1

En ce moment, nous préparons un spectacle de fin d'année pour les parents. C'est une comédie musicale en anglais : l'histoire d'un fantôme qui s'appelle *Ghostie* et de ses amis.



Echebrune

Ils en rêvaient et ils l'ont fait.

C'est avec beaucoup de joie mais aussi de fierté que les élèves d'Echebrune ont inauguré au côté de membres du SIVOM dont M^{me} Seguin et M. Lavalette, maires de Biron et d'Echebrune, « leur » coin lecture. L'idée avait émergé en octobre lors des élections de délégués : tous rêvaient d'un coin lecture, où ils pourraient lire, mais aussi jouer à des jeux de plateaux, dessiner ou simplement se détendre au calme pendant les récréations. La classe a vite pensé aux anciennes toilettes de la cour reconverties en cagibi de rangement. Pendant plusieurs semaines, les enfants ont travaillé avec beaucoup de sérieux sur un logiciel 3D pour proposer leurs idées d'aménagement. Puis ils ont calculé des surfaces, élaboré un budget et même un dossier de présentation pour monsieur le maire d'Echebrune qui avait accepté d'étudier au nom du SIVOM, leur requête.

Après le feu vert du syndicat intercommunal, les choses sont allées vite, grâce à Tony, le cantonnier d'Echebrune qui a travaillé d'arrache-pied pour que les enfants aient leur coin lecture à la rentrée des vacances de printemps. Depuis, chaque jour, ils se succèdent dans leur « petit paradis » aménagé avec des palettes, une table d'école et une bibliothèque inutilisées, façon de leur montrer qu'on peut donner une nouvelle vie à des objets.



Une fois le projet Coin lecture achevé, la classe s'est lancée dans la création de sa version de West Side Story pour laquelle les élèves ont choisi une fin moins dramatique prônant le vivre ensemble.

Rendez-vous le 1^{er} juillet pour la découvrir.



À la mi-juin, la classe a bénéficié d'une semaine de canoë-kayak financée par la Communauté de Communes, à la base de loisirs de Jonzac. Pour les grands de Cours élémentaires, les acquis de l'an dernier ont été consolidés, et pour les élèves de CE2, la découverte de l'activité est une pleine réussite, même si la semaine sportive a été écourtée pour cause de canicule.



L'enseignante, qui reste à Echebrune l'an prochain, a renouvelé la candidature de la classe pour une semaine nautique en 2023.

Pour leur sortie de fin d'année, les élèves du RPI sont allés observer les oiseaux à la réserve de Moëze Oléron.

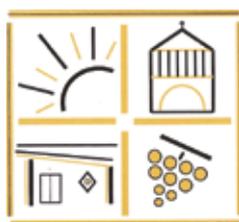


Ils ont aussi participé à un atelier de Land Art sur la plage, l'occasion de se retrouver tous ensemble avant le départ des 9 grands CM2 qui rejoignent le Collège Émile Combes à la rentrée prochaine.



Echebrune

Juillet 2022



Mairie

15, rue de la Mairie
17800 ECHEBRUNE

☎ 05 46 96 37 88

mairie@echebrune17.fr

Site internet :

<https://www.echebrune17.fr>

Horaires d'ouverture :

Le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Le mercredi de 9h à 12h

Le vendredi de 14h à 18h